

REGARDS SUR LES PAUVRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI ¹

Six types de représentations de la pauvreté et de réponses sociales

Depuis mille ans, les pays occidentaux ont toujours oscillé entre une vision positive et généreuse et une vision négative et discriminante des pauvres. Les manières de penser l'état de santé économique du pays et les manières de penser globalement le fonctionnement sociétal en constituent les paramètres principaux, en particulier : comment a-t-on pensé, depuis l'an mille et dans chaque type successif de société, la distribution des revenus et des ressources sociales et culturelles, les conditions d'accès au travail et à l'emploi, la façon de définir les conduites socialement acceptables et inacceptables ; finalement comment ces représentations ont pesé sur la manière de considérer et de traiter les pauvres ?

Je vais aborder donc cette thématique à partir d'un angle d'approche particulier : en quoi les représentations sociales dominantes de chaque type de société (j'en distinguerai cinq : féodale, marchande, industrielle libérale, industrielle fordienne, financière et mondialisée) ont façonné la manière dont les élites sociales ont considéré les pauvres et ont traduit ces visions dans des politiques économiques et sociales et dans des institutions spécifiques. Je distinguerai ainsi six types ou six modèles de représentations de la pauvreté et de réponses sociétales (cf. tableau récapitulatif à la page 8).

1. Deux modèles religieux dans la société féodale du Moyen Age des 11^e au 15^e : charité généreuse / charité discriminante

Cette société est agraire sur le plan économique, mais elle est religieuse, plus précisément chrétienne, sur le plan symbolique. La croyance au Dieu chrétien est quasi généralisée. L'organisation sociétale en trois ordres (prêtres, guerriers et paysans) est conçue comme voulue par Dieu, donc juste, et chacun doit accepter humblement la place que Dieu lui a donnée ; en outre l'idée de l'existence d'une vie après la mort imprègne les esprits au point que l'important au cours de la vie terrestre est d'assurer son salut éternel. C'est pourquoi, les préceptes chrétiens constituent les références majeures des conduites de la vie pour toutes les catégories sociales : la Révélation, les textes sacrés sont les sources uniques de la vérité. L'enseignement du Christ, délivré par le clergé, met en avant, entre autres, les vertus de pauvreté et de charité ; ces vertus sont au principe des institutions religieuses hospitalières qui se développent fortement dans toute cette période sous les noms d'Hôtels-Dieu ou de Maisons-Dieu.

Pour autant, à cette époque il n'y a pas de consensus sur les représentations concernant les pauvres et la manière de les traiter. Dans la logique propre à cette époque, fondée sur la référence aux textes sacrés, les uns considèrent que la condition de pauvreté fait de chaque

¹ Intervention lors du colloque *Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et de demain ?*, organisé le 12 janvier 2022 par l'AREHSS (Association Régionale pour l'Etude de l'Histoire de la Sécurité Sociale) et le CNAHES (Conservatoire National des Archives, de l'Histoire de l'Education Spécialisée et de l'action sociale) – Délégation Grand Est, dans les locaux du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle

pauvre le représentant du Christ souffrant, et que dès lors il convient de le vénérer, de lui apporter son soutien, bref d'exercer cette vertu qu'est la charité au double sens d'amour du prochain et d'aumône, gage du salut éternel. Au contraire, d'autres considèrent que l'important n'est pas vraiment d'être pauvre, mais bien plus de vivre dans la *vertu* ou dans l'*esprit* de pauvreté, à la manière de François d'Assise qui a abandonné ses biens pour vivre dans une pauvreté totale ; et à ce titre, la plupart des pauvres, des miséreux, des mendiants, sont considérés comme des personnes qui vivent dans le péché et non dans l'esprit de pauvreté, car ils sont envieux, jaloux, querelleurs. Seuls les pauvres vertueux sont dignes de la charité. Les attitudes qu'il convient de développer à l'égard des pauvres doivent donc se fonder sur la distinction entre ceux qui méritent qu'on les aide et ceux qui ne méritent que le refus de l'aide et à qui la mendicité est interdite. Et de fait les gens de cette époque ont pu trouver dans les écritures saintes des références qui servent d'appui à l'une et l'autre position² et qui les confortent dans l'exercice d'une charité, pour les uns généreuse et sans souci de distinction, pour les autres discriminante.

Sur le plan historique, les historiens (mais le consensus n'est pas total sur ce point) tendent à attribuer une prépondérance de l'attitude positive aux 11^e, 12^e et 13^e siècles, période où apparaissent et se développent les Hôtels-Dieu dans un contexte de fort développement économique. Et inversement ces historiens tendent à attribuer la prévalence de l'attitude négative à la période extrêmement troublée des 14^e et 15^e siècles (peste noire, guerre de cent ans, famines, recul de la position économique française par rapport aux pays voisins) ; et c'est bien lors de cette dernière période que les principes de distinction et de tri se mettent en œuvre et que les autorités civiles, les villes en particulier, commencent à se préoccuper de la gestion de la pauvreté, sur la base de « à chacun ses pauvres » et sur la base d'un tri entre les pauvres méritants et les pauvres non méritants.

Des travaux récents de l'historien Giacomo Todeschini montrent en particulier que sous l'influence des ordres mendiants, franciscains principalement, seule la pauvreté volontaire est pensée comme vertueuse, et cela pour des raisons à la fois économiques et religieuses : de même que les usuriers sont condamnables parce qu'ils thésaurisent l'argent au lieu de le rendre productif et de faire circuler la richesse « pour la plus grande gloire de Dieu », de même les pauvres involontaires sont tout aussi condamnables parce que leur inactivité les rend inutiles au développement de la cité chrétienne ; à ce titre ils sont qualifiés d'infâmes, dépourvus de bonne réputation, d'honneur et de crédibilité³. C'est bien aussi à cette période que les autorités royales en France et en Angleterre (Jean le Bon et Edouard III) dans les années 1349-1350 (dans un contexte de guerre - guerre de Cent ans - et d'épidémie - peste noire -) prennent des mesures pour interdire la mendicité des pauvres valides et les obliger à

² Exemples : d'une part l'Evangile de Luc 6, 20 et 21, « Heureux vous les pauvres, car le royaume de Dieu est à vous. (...) Mais malheur à vous les riches ! car vous avez votre consolation » ; et d'autre part l'Evangile de Matthieu 5, 3 : « Heureux les pauvres *en esprit*, car le royaume des cieux est à eux » ; ainsi que la 2^e épître de Paul aux Thessaloniciens 3, 10 : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ».

³ Déjà le Père de l'Eglise Augustin avait au IV^e siècle réfuté que les miséreux soient les pauvres du Christ : « Les pauvres dont l'Ecriture parle avec éloge ne paraissent point être ces pauvres qui n'ont rien [allusion à l'expression de l'apôtre Paul « *nihil habentes* »]. (...) D'autres sont riches des biens du monde et jouissent des honneurs mondains, et pourtant ne mettent point leur espérance dans cet argent, ni dans leurs terres. (...) Ceux-ci sont néanmoins au nombre des pauvres de Dieu, parce qu'ils dispensent leurs biens avec sagesse et pour les besoins des pauvres ».

prendre le travail que leur proposent les autorités locales, au tarif qu'elles fixent, enfin pour interdire aux institutions et aux particuliers de secourir ces pauvres valides⁴.

2. Laïcisation et rationalisation gestionnaire de l'assistance dans la société marchande des 16^e à 18^e siècles.

Vu le temps dont je dispose, je me contenterai de quelques mots pour cette période ; je préfère m'attarder sur les périodes suivantes, car elles nous concernent très directement aujourd'hui. En effet, les 16 à 18^{èmes} siècles sont pour une large part dans la continuité des siècles précédents, avec une tonalité négative plus accentuée à l'égard des pauvres. S'il y a nouveautés, et dans le contexte d'une économie centrée sur les échanges commerciaux au long cours, pilotés par une bourgeoisie marchande, elles résident dans une affirmation accentuée de la valeur travail, et donc de la mise au travail des pauvres valides, ainsi que dans une forme de laïcisation des institutions d'assistance : les références doctrinales et pratiques aux traditions chrétiennes cèdent peu à peu la place à des raisonnements pragmatiques, à forte tonalité de rationalité gestionnaire et de souci de l'ordre public. On constate en effet que les références antérieurement systématiques aux textes sacrés s'affaiblissent au profit de raisonnements fondés désormais sur la raison humaine à la place ou à côté de la Révélation. C'est le cas en particulier dans l'hôpital général du XVII^e siècle, pensé comme un lieu d'enfermement (préoccupation d'ordre public), de travail forcé (préoccupation d'ordre moral) et de prière (préoccupation d'ordre religieux) pour tous les mendiants.

3. Libéralisme économique et contrôle social : la civilisation et la moralisation des classes dangereuses dans la société industrielle libérale (19^e et première moitié du 20^e).

L'émergence de l'industrialisation va de pair avec l'apparition d'une nouvelle classe sociale, la classe ouvrière, dont les élites et les classes moyennes perçoivent surtout la dangerosité ; danger sanitaire : les ouvriers propagent les épidémies ; danger moral : ils vivent dans la plus grande immoralité ; danger politique enfin : ils font grève contre les chefs d'entreprise et s'investissent dans des activités et organisations révolutionnaires. Dès lors, l'urgence est de moraliser et de civiliser ces « sauvages » ou ces « barbares ».

Cette approche des classes laborieuses en termes de classes dangereuses se double d'une approche savante, celle qui a été formulée par les théoriciens du libéralisme économique, plus précisément : deux anglais, Adam Smith et Thomas Robert Malthus, qui ont trouvé auprès des élites françaises du 19^e siècle un écho considérable. Dans cette approche, le fonctionnement économique est soumis à la loi du marché ; la loi de l'offre et de la demande, loi *naturelle* au même titre que les lois de la gravité, fixe de manière juste les rémunérations de tout acteur économique : chacun est rémunéré à l'aune de ses performances ; et quoi de plus juste que ce mécanisme impersonnel, d'où sont absentes, théoriquement, les pressions des groupes sociaux. Le bien commun est obtenu non par des règles sociales, mais par la recherche de son

⁴ Robert Castel, *La question sociale commence en 1349*, in Cahiers de la recherche sur le travail social, Université de Caen, 1989. La guerre et la peste entraînent une diminution du nombre des travailleurs, ce qui tend à mettre ceux-ci en capacité d'exiger une hausse de leurs rémunérations. Les décrets et ordonnances royales, tant celles qui concernent les mendiants valides que celles qui concernent les travailleurs, visent à empêcher ce mécanisme de hausse des rémunérations.

intérêt personnel par chaque individu. Les pauvres et les mendiants sont ainsi renvoyés à leur seule responsabilité individuelle.

C'est Malthus qui à mon sens a exprimé avec la plus grande rigueur ce point de vue : les pauvres sont responsables de leur situation pour deux raisons ; d'abord pour une raison d'ordre économique : dans la compétition entre individus sur le marché, ils se situent de manière défavorable, insuffisamment qualifiés, insuffisamment motivés à travailler ; ensuite pour une raison d'ordre démographique : mettant au monde plus d'enfants qu'ils ne peuvent en élever, ils accentuent les difficultés de leur situation misérable. Pour Malthus, la générosité des attitudes humanitaires et religieuses à leur égard est une terrible erreur : elle accentue plus encore la pauvreté au lieu de la réduire, car les aides matérielles désincitent les pauvres à travailler ; Malthus affirme qu'on ne peut contrevenir aux lois naturelles du marché, sauf à déclencher des situations plus tragiques encore⁵.

La conclusion logique de ce raisonnement tient dans l'absence de responsabilité de la société et de l'Etat dans les situations de misère. Le pauvre, par ses comportements inadaptés, produit lui-même les causes de sa misère. Dès lors si on veut l'aider, il ne faut surtout pas lui procurer des ressources régulières, il faut au contraire l'inciter par le conseil à transformer sa manière de vivre : à l'alcoolique conseiller la non consommation de boissons alcoolisées, au paresseux conseiller l'effort dans le travail, à tous conseiller d'ajuster le nombre de leurs enfants à leurs capacités de les élever... Malthus définit ainsi le modèle sur lequel se fondera le travail social émergent à la fin de ce siècle : enquêter au plus près des situations particulières pour découvrir le ou les comportements inadéquats, conseiller les individus dans la transformation de leurs manières de vivre, ne pas distribuer de ressources matérielles excepté pour accompagner leurs efforts de transformation de leurs manières de vivre. Il s'agit donc de fournir aux classes laborieuses un encadrement moral tant dans la vie de travail que dans la vie quotidienne : famille, couple, religion, éducation, formation, loisirs, consommation, dépenses, épargne, bref d'exercer un contrôle social.

4. Le keynésianisme au service de la justice sociale dans l'Etat-Providence (société industrielle fordienne des « Trente Glorieuses »).

Le contexte politique et idéologique de la fin de la deuxième guerre mondiale et de la Libération est favorable aux réformateurs sociaux, des communistes à De Gaulle, soucieux d'établir les fondements d'une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire. Les ordonnances de 45 sur la Sécurité Sociale, les nationalisations, l'établissement d'un salaire minimum garanti, le développement des prestations sociales et des services sociaux, tout cela marque l'émergence d'une nouvelle politique sociale. Celle-ci trouve une fois de plus sa légitimité scientifique auprès de penseurs de l'économie, en l'occurrence auprès de l'anglais Keynes ; elle peut être caractérisée par trois éléments principaux :

⁵ « Un homme qui est né dans un monde déjà possédé, s'il ne peut obtenir de ses parents la subsistance qu'il peut justement leur demander, et si la société n'a pas besoin de son travail, n'a aucun droit à réclamer la plus petite portion de nourriture, et, en fait, il est de trop. Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert vacant pour lui. (...) Si les convives se serrent et lui font place, d'autres intrus se présentent immédiatement, demandant la même faveur. (...) L'ordre et l'harmonie des festins sont troublés, l'abondance qui régnait auparavant se change en disette. (...) Les convives reconnaissent trop tard l'erreur qu'ils ont commise en contrecarrant les ordres stricts (...) donnés par la grande maîtresse du banquet » (Malthus).

- l'intervention forte de l'Etat dans le marché pour réguler les rapports économiques et sociaux (à l'opposé de la doctrine libérale du laisser-faire étatique) ;
- une politique de réduction des inégalités sociales à travers les mécanismes de la redistribution des revenus (transferts sociaux, permis par l'impôt et la sécurité sociale), et le développement d'équipements collectifs d'éducation, de santé, de logement, d'action sociale et d'animation ;
- l'affirmation de droits sociaux pour tous les citoyens, garantissant aux plus démunis la solidarité de la nation (comme les révolutionnaires de 1789-92 avaient commencé à le légiférer).

Ces réformes s'accompagnent d'un retournement des représentations que l'on se fait des pauvres. Auparavant ceux-ci étaient perçus comme responsables de leurs propres difficultés, et du coup à la fois stigmatisés, culpabilisés, normalisés. Désormais les classes laborieuses apparaissent de plus en plus comme des victimes des dysfonctionnements de la société. L'économiste Keynes avait expliqué dès avant la guerre de 39-45 que le chômage n'était pas le fait des chômeurs, mais le fait d'une insuffisance de la demande de consommation, c'est à dire d'une inadéquation entre ces deux agrégats macro-économiques que sont la production et la consommation. Dans un raisonnement proche, les partisans de la justice sociale expliquent dans les années post 68 que les dysfonctionnements de l'habitat (grands ensembles) produisent de la délinquance, que les dysfonctionnements de l'école produisent l'échec scolaire, que les dysfonctionnements de l'institution familiale produisent névroses et psychoses etc.

Dès lors, si la société est productrice de dysfonctionnements entraînant des difficultés pour les individus, d'autres pratiques deviennent légitimes. Il est alors possible d'inverser le raisonnement de Malthus : désormais il faut transformer la société, et non l'individu, c'est à dire modifier les principes de fonctionnement des principales institutions sociales pour les mettre au service d'une plus grande justice sociale.

En particulier, sur la base des idées keynésiennes, et dans un contexte où Taylor et Ford ont jeté les bases d'une nouvelle organisation du travail permettant une production de masse, il devient important que l'Etat soutienne cette production de masse par la consommation de masse : pratiquement en injectant un surcroît de pouvoir d'achat chez les catégories qui en manquent le plus (actions sur les salaires et les prestations sociales) ; en faisant des classes populaires de bons consommateurs, l'Etat soutient la production. Le raisonnement de Malthus et des théoriciens du libéralisme économique est ici inversé : pour faire de bons profits, les industriels ne doivent plus baisser les salaires de façon à baisser leurs coûts de production, mais à la manière de l'industriel américain Henri Ford augmenter les salaires pour encourager la consommation. Distribuer plus de ressources financières aux pauvres, c'est désormais faire preuve d'intelligence économique. Keynes a permis la conceptualisation d'un équilibre nouveau que l'on peut qualifier de compromis social-démocrate, au sens où ce nouveau principe de fonctionnement économique est censé satisfaire à la fois les capitalistes et les travailleurs.

Les dispositifs et interventions mis en œuvre, tels qu'énoncés plus haut, aboutissent de fait à des résultats forts : dans les années 70, on ne parle plus de paupérisme, mais de « poches résiduelles de pauvreté », on ne parle plus de pauvres mais de travailleurs. Le quasi plein emploi s'est installé, les niveaux de vie ont augmenté ; la croyance dans une victoire historique des logiques de l'Etat Providence sur les misères millénaires s'est imposée.

5. Retour au libéralisme économique, à la responsabilité individuelle et condamnation de l'assistanat dans la société contemporaine.

Les Trente Glorieuses n'ont constitué qu'une brève parenthèse dans le recul de la pauvreté. La crise et les mutations intervenues tant au plan économique qu'au plan scientifique et technologique ont bouleversé ce bel équilibre. On connaît la suite : chômage de masse, salariat de plus en plus précaire, inégalités sociales en forte croissance, galère des jeunes des cités et marginalisation de quartiers entiers, montée de la drogue et de son trafic, exacerbation des rapports entre pays riches et pays pauvres à travers en particulier la question des migrations de populations. Le paradoxe du fonctionnement des pays occidentaux apparaît à nouveau dans toute sa dimension scandaleuse : la production de richesses de plus en plus grandes s'accompagne d'un paupérisme accentué ; les riches, et surtout les très riches, s'enrichissent à vitesse accélérée tandis que le nombre de pauvres, de travailleurs pauvres, de mendiants et de SDF explose.

Le retour en forces des idées libérales, via le courant monétariste anglo-saxon, mis en œuvre dès les années 80 par des responsables étatiques de premier plan, tels Reagan et Thatcher, a remis au goût du jour les raisonnements de Smith et Malthus sur la responsabilité individuelle, dont la grande majorité des élus politiques, de droite et quelquefois de gauche, sont désormais porteurs (des « lèvent-tard » de Nicolas Sarkozy jusqu'au « il suffit de traverser la rue » d'Emmanuel Macron). Face à ce retour en force du libéralisme économique, les modèles classiques de contestation du capitalisme ne mobilisent plus : le modèle soviétique s'est effondré et il est décrié : la nomenclatura a accaparé le pouvoir au nom de la dictature du prolétariat, le stalinisme s'est transformé en terrorisme d'Etat pour les opposants politiques et bien au-delà ; quant au modèle social-démocrate, keynésien, il n'a pas donné les résultats attendus : la relance économique souhaitée grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat (Chirac 1974, Mauroy 1981) n'a pas profité à l'économie française, les ménages ont acheté plus, mais des produits étrangers, moins chers et de meilleure qualité. Bref l'effondrement de ces deux modèles alternatifs au capitalisme a laissé une voie royale au développement d'un capitalisme de plus en plus agressif.

La crise des subprimes des années 2007-2008 est un exemple emblématique d'un nouveau type de société qui prend la relève de l'ancien capitalisme industriel : à la fois le retour d'un capitalisme « rapace », à la mode du XIX^e, recherchant à tout prix le maximum de profits à court terme et le minimum de taxations ; et plus nouveau, un capitalisme financier, mondialisé, s'appuyant sur les technologies numériques pour casser et remplacer le modèle industriel antérieur, les modes anciens d'organisation et de régulation du travail (cf. les plateformes ubérisées).

Les associations sociales investies dans l'aide aux personnes en difficultés ne cessent de dénoncer l'aggravation des conditions de vie de couches de plus en plus larges de population. Certes, beaucoup de dispositifs sociaux ont été mis en place pour venir en aide aux personnes en difficultés et des progrès ont sans doute été faits dans certains domaines comme la Couverture Maladie Universelle ; pour autant, on voit bien que les gouvernants des deux dernières décennies n'ont cessé de détricoter les protections accordées dans des temps antérieurs, sans pour autant être désavoués par leurs électeurs.

Plus encore, ce sont les dispositifs toujours nouveaux mis en œuvre qui peuvent être suspectés d'effets négatifs sur les populations à qui ils s'adressent, en particulier cette nouvelle

approche de l'aide, fondée sur l'implication nécessaire de la personne dans un projet de changement personnel ; conception sans doute vertueuse, mais porteuse plus qu'on ne le pense de stigmatisation et de culpabilisation, au point que de nombreuses personnes en grandes difficultés évitent autant que possible de recourir aux institutions chargées de les secourir.

Le diagnostic de ce phénomène de « non-recours » est à mon sens évident : une politique de lutte contre la pauvreté qui ne s'appuie pas sur une politique de lutte contre les inégalités ne peut engendrer que stigmatisation, rejet, voire enfermement.

Juste un mot de conclusion. Cette analyse socio-historique montre assez clairement que seules deux périodes historiques ont été positives avec les pauvres. La première, celle des 11^e à 13^e siècles, a mis en œuvre des institutions qui ont permis aux pauvres de survivre, mais n'a pas transformé fondamentalement leur condition. La deuxième, très brève, celle de l'Etat Providence, s'est engagée dans une dynamique inédite, celle de la réduction des inégalités sociales, grâce à des politiques d'augmentation de salaires et à la protection sociale. Les conditions socio-économiques d'aujourd'hui ne sont plus celles des Trente Glorieuses, mais on aurait tort de ne pas s'inspirer fortement du modèle d'Etat Providence inventé à cette époque, tout en l'adaptant aux conditions socio-économiques nouvelles.

SIX TYPES DE REPRESENTATIONS DE LA PAUVRETE ET DES REPONSES SOCIALES

Types de sociétés	Economie	Symboliques dominantes	Regards sur les pauvres	Institutions et principes d'aide
Société féodale XI ^e à XV ^e	Economie agraire Rapports seigneurs - paysans	Référence majeure aux textes sacrés de la chrétienté : Dieu créateur du monde physique et humain Le salut, comme accès à la vie éternelle Les trois ordres voulus par Dieu : prêtres, guerriers, paysans	(XI à XIII) Pauvres du Christ « Eloge de la pauvreté - Eloge de la charité » ----- (XIV et XV) Eloge du pauvre volontaire, le seul vertueux Stigmatisation des pauvres involontaires : les « infâmes »	Aide généreuse, non discriminante (Hôtels-Dieu – hébergement, alimentation, vêture, soins) ----- Distinction méritants/non méritants, aides aux seuls méritants Dans les communes : à chacun ses pauvres Interdiction de mendicité (sauf autorisation) - Incitation au travail
Société marchande XVI ^e à XVIII ^e	Capitalisme marchand Rôle économique et politique croissant de la bourgeoisie marchande	Valorisation croissante du travail et de la raison (à côté ou à la place de la Révélation)	Les « inutiles au monde », parasites improductifs ne contribuant ni à la production de richesses, ni à la plus grande gloire de Dieu	Distinction nouvelle entre pauvres : les valides et les invalides Législations de travail forcé Hôpital Général (enfermement, travail, prière), puis dépôts (prison) de mendicité
Société industrielle libérale XIX ^e à mi XX ^e	Capitalisme industriel Rapports bourgeoisie industrielle - ouvriers	Classes laborieuses = classes dangereuses Le marché et la recherche de l'intérêt individuel comme principes du bon fonctionnement économique	« Sauvages » et « barbares » Inadaptés aux règles du marché	Civilisation et moralisation des classes populaires – encadrement moral Critique de la « charité légale » Patronage et paternalisme (cités ouvrières) Début du travail social professionnel
Société industrielle fordienne « Les Trente Glorieuses » ≈ 1945 - 1975	Capitalisme industriel fordien Taylor + Ford + Keynes : production de masse et consommation de masse	Justice sociale et réduction des inégalités Soutien du pouvoir d'achat Compromis social-démocrate	Les pauvres et les classes populaires comme victimes des dysfonctionnements économiques et sociaux	L'Etat Providence (ou Etat social) : Protection sociale (Sécurité Sociale, transferts sociaux...) Interventionnisme de l'Etat (logement, scolarité, santé, droit du travail...) Développement de l'action sociale, du travail social
Société contemporaine fin XX ^e et XXI ^e	Capitalisme financier Mondialisation Les outils numériques	Le mérite, la responsabilité individuelle « La lutte des places »	Les « nuls », les « losers » ↔ les « winners »	Remise en cause des acquis de l'Etat Providence, retour des raisonnements libéraux : mérite et responsabilité individuelle, critique de l'assistanat